

COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE DIRECTION

du mardi 3 septembre 2019

Présents (par ordre alphabétique) :

Jean-François Allemand, Laura Baron-Ledez, Denis Bernard, Jean-Marc Berroir, Sukhdeep Dhillon, Jean-Michel Isac, François Pétrélis, Francesco Zamponi

Représentés : François Boulanger représenté par Antoine Gusdorf, Vincent Hakim représenté par Martine Ben Amar

1. Salle de discussions et de convivialité

Jean-Marc revient sur la polémique provoquée par la "réquisition" de la salle L272, actuellement utilisée comme salle de discussion et de convivialité. Il rappelle que pour anticiper les futurs travaux du Grand Hall, le département rapatrie depuis quelques années dans le bâtiment Lhomond les activités expérimentales jusqu'alors hébergées dans le Grand Hall et que le prochain déménagement prévu concerne les activités de l'équipe Nano-THz qui seront installées dans les salles L274 et L272 (ex D5 et D3). Il affirme que l'équipe de direction est bien consciente qu'il est essentiel pour le département de disposer d'espaces de discussion et de convivialité et rappelle que le futur Grand hall devrait permettre d'améliorer considérablement la situation dans ce domaine.

En attendant, il soumet au comité de direction la proposition suivante : utiliser deux salles du 3ème étage pour remplacer (avantageusement) la salle L272. Il s'agit d'une salle de cours (L378-380, 43m²), lumineuse et avec une très belle vue sur le Panthéon et d'une petite salle (L372, 15m²) jusqu'à alors peu utilisée par nos étudiants entre deux cours. Il précise que Jean-François Allemand a vérifié que cela ne pénaliserait pas l'enseignement et qu'il a lui-même demandé et obtenu l'accord de la direction ENS. Il précise également que cette solution n'est garantie que jusqu'au début des travaux du CPER2 qui nous contraindront de toutes façons à repenser l'utilisation de nos locaux et à chercher des locaux tampons pour la durée des travaux. Il précise enfin qu'il s'agira de salles ouvertes à l'ensemble des personnels du département.

Le comité de direction est unanime pour estimer que cette solution est de nature à satisfaire l'ensemble des personnels.

L'équipe de Didier va donc très rapidement aménager ces deux salles, en récupérant le mobilier de la L272, en achetant du mobilier supplémentaire si nécessaire et en y installant les tableaux de la L272. Les salles du 3ème seront utilisables très bientôt de sorte que les travaux de transformation de L274 et L272 en laboratoire pourront rapidement débiter.

Enfin, Jean-Marc a demandé à Frédéric Desprez et son équipe de développer un système de réservation des salles (salles de cours, GH222 et 223 LE115) plus souple qui permettra de réserver directement en ligne.

Remarque : il faudra veiller à ce que l'organisation du concours d'entrée 2020 ne soit pas rendue difficile par la non-disponibilité des salles L274 et L378-380. François Petrelis étudiera la question.

2. Demandes de moyens

Les demandes de moyens 2020 doivent être envoyées au plus tard :

le 09/09 pour le CNRS

le 13/09 pour l'ENS

Ressources humaines

Nous présentons 2 demandes au CNRS et 2 à l'ENS, élaborées en concertation avec le LKB en ce qui concerne les plateformes techniques.:

- les demandes adressées au CNRS concernent nos services administratifs. Malgré beaucoup d'efforts et le soutien de nos tutelles, la situation de ces services n'est pas stabilisée. De ce point de vue, la première année du LPENS a été (très) difficile avec des départs imprévus, un congé maladie suivi d'un mi-temps thérapeutique et une mise en place chaotique des outils de gestion CNRS. Quatre de nos neuf gestionnaires actuelles sont en CDD et le départ très proche (1^{er} octobre) de Fabienne Renia sur NOEMI de printemps vient encore compliquer la situation. Il est vital que ce départ soit compensé par le recrutement d'un T BAP J tout comme il est vital que nous puissions compter sur des personnels compétents et stables. Nous souhaitons donc que le CNRS nous attribue deux postes de T en BAP J (le CNRS a pour l'instant attribué 6 mois de CDD à partir du 1^{er} octobre pour remplacer F. Renia).
- la première demande ENS concerne l'équipe Infrastructures-Magasins de nos plateformes techniques dirigée par Didier Courtiade, qui vient de connaître le départ de Celia Ruschinzik suite à sa réussite à un concours (Théo Charpentier, jusqu'alors en CDD dans l'équipe de Didier a lui aussi réussi un concours T pour rester dans l'équipe.). Compte-tenu de l'énorme charge de travail qui pèse sur les épaules de cette équipe en cette période de travaux pré-CPER2, il est inconcevable que ce départ ne soit pas compensé par l'attribution d'un CDD T BAP G (l'ENS a déjà donné son accord pour une embauche immédiate). Nous demanderons l'ouverture d'un concours dans les toutes prochaines années lorsque nous serons sûr d'avoir un candidat de grande valeur que nous aurons pu tester.
- la seconde demande ENS concerne notre plateforme de Mécanique. Il s'agit d'une demande récurrente du département de physique puisqu'elle est associée au congé longue maladie, depuis maintenant plus de 3 ans, de Michel Quidu, T ENS. Depuis 3 ans, l'ENS nous attribue un CCD

pour le remplacer. Ce CDD est actuellement occupé par Quentin Anty. Michel Quidu ayant fait valoir ses droits à la retraite au printemps dernier, nous souhaitons qu'un concours T BAP C soit ouvert à l'ENS sur le poste qu'il a libéré. Nous espérons que Quentin Anty réussira ce concours et nous demandons en tout cas que son CDD soit prolongé jusqu'au recrutement sur concours.

Plusieurs demandes ont été formulées à la direction du LPENS par les différents services ou les équipes de recherche qui n'ont pas pu être remontées aux tutelles cette année compte tenu du caractère prioritaire des demandes ci-dessus. Ces demandes seront évidemment étudiées avec la plus grande attention dans les prochaines années :

- Bureaux d'études et plateforme de mécanique: P. Morfin et N. Garroum souhaitent tous les deux renforcer leur équipe pour pouvoir répondre plus efficacement aux demandes des équipes de recherche. Il a été rappelé au CNRS qu'un poste de T mécanicien (ex LPS) n'a pas été remplacé en 2019.
- Salle blanche : M. Rosticher souhaite également renforcer son équipe. M. Rosticher étant impliqué dans le lancement d'une start-up, il a semblé opportun de différer cette demande en attendant d'y voir plus clair sur sa propre situation.
- Biophysique : R. Thiam souhaiterait embaucher un IR spécialiste de biophysique moléculaire et membranaire. La direction du laboratoire invite les différentes équipes de biophysique à coordonner leur réflexion et leurs actions dans ce domaine (il y a eu plusieurs embauches d'ingénieur en CDD cette année) afin de se préparer à porter efficacement une demande devant les tutelles.

Demande de mois de Professeurs invités

CNRS : les invitations concernent l'année calendaire 2020.

ENS : les invitations concernant l'année académique septembre 2020 - août 2021.

Les invitations sont prévues pour un mois (non sécable pour le CNRS, un peu plus souple pour l'ENS).

Les chercheurs peuvent être juniors ou seniors (il y a deux niveaux de bourses à l'ENS, 5000€ et 3500€ ; au CNRS, le salaire de l'invité est calculé en fonction de sa position et de son ancienneté.).

Le LPENS demandera 10 mois de professeurs invités au CNRS.

Chaque année l'ENS attribue environ 7 mois de professeurs invités au LPENS (campagne en fin d'année 2019). Le nombre total de mois de professeurs invités devrait donc être suffisant pour répondre aux demandes.

Denis Bernard s'occupera de lancer très rapidement le recensement des invités potentiels. Un classement des demandes sera fait ultérieurement par les représentants des axes lors d'un comité de direction. La liste classée servira à la fois pour les demandes CNRS et ENS.

Remarque : l'axe Astrophysique dépend de l'INSU, mais ses demandes de professeurs invités passeront par l'INP.

Demande de crédits spécifiques

Il s'agit de demandes de moyens sur projet en plus des demandes récurrentes. Pour le CNRS, ces demandes sont à formuler dans la demande de moyens. Pour l'ENS, une campagne « actions incitatives » a lieu chaque année en fin d'année civile.

Concernant les demandes CNRS, la direction a reçu trois projets qui seront tous présentés au CNRS :

- le premier concerne le développement d'une nouvelle activité de recherche au sein de l'équipe nano-optique sur la spectroscopie de nanocristaux de pérovskite inorganique. Elle est associée au retour de Carole Diederichs, MCF SU, à Singapour (NTU) depuis 3 ans. Un financement de 85 k€ est demandé au CNRS. 25 k€ seront demandés à SU. Ces financements viendront compléter un contrat ANR.
- le deuxième, porté par Christine Gourier concerne le développement d'un projet visant à caractériser l'influence des contraintes mécaniques dans la fécondation. La demande CNRS vise à compléter un financement industriel. Un financement de 65 k€ est demandé.
- le troisième concerne notre équipe d'astrophysique. Il s'agit de faire l'acquisition d'un cluster de calcul, indispensable au développement de la cosmologie à l'ENS. Cette demande s'inscrit dans la continuité des efforts déployés par l'ENS et le CNRS pour renforcer l'équipe d'astrophysique et y développer la cosmologie (recrutement de Nick Kaiser comme professeur ENS, arrivée au LPENS de François Boulanger et Jean-Loup Puget, recrutement d'Erwan Allys comme AGPR ENS...). L'équipe d'astrophysique a déjà réuni la moitié de la somme nécessaire à l'achat de ce cluster sur ses ressources propres (100 k€). Le CNRS, via l'INP et l'INSU, est sollicité à hauteur de 70 k€, l'ENS le sera à hauteur de 30 k€.

Plusieurs demandes, toutes portées par Antoine Gusdorf, sont également adressées à l'INSU dans le cadre de ses appels à projet (procédure spécifique INSU). L'une d'entre elles (12,5 k€) est associée au développement d'un projet, visant à clarifier le rôle des chocs et des jets interstellaires dans la formation stellaire, l'accélération des rayons cosmiques, et la structuration du milieu interstellaire. Les autres sont associées au financement d'une session de l'école des Houches sur la même thématique.

3. Appel à projet interne LPENS

Suite à l'appel lancé le 25 juin dernier, les demandes doivent parvenir par mail à Laura Baron-Ledez au plus tard le 6 septembre. Les réponses seront données fin septembre.

L'ensemble des projets seront envoyés aux membres du comité de direction avant l'étude de ceux-ci lors du prochain comité de direction.

4. Planning des prochaines réunions du comité de direction

Les réunions du CoDir auront lieu toutes les 3 semaines à compter du mardi 3 septembre, à 10h, en salle LE115 :

- mardi 24 septembre
- mardi 15 octobre
- mardi 5 novembre
- mardi 26 novembre
- mardi 17 décembre